

Expositions Citoyenneté à Saverne – introduction du Dossier pédagogique

EXPOSITIONS

SUR LA

CITOYENNETE

A SAVERNE, DU 28 FEVRIER AU 31 MAI 2016

DOSSIER PEDAGOGIQUE

réalisé par Claire Le Van, professeur agrégée et docteur en philosophie.



Suite aux événements de 2015 en France (les attentats de janvier et de novembre, la profanation du cimetière Juif de Sarre-Union), la Ville de Saverne propose un « parcours citoyen », réflexif et éducatif, au moyen de trois expositions complémentaires, sur les valeurs de la République française. Il s'agit non seulement de dénoncer des dérives politiques et éthiques qui mènent à des actes barbares, mais aussi de promouvoir les valeurs qui permettent un vivre ensemble harmonieux.

Expositions Citoyenneté à Saverne – introduction du Dossier pédagogique

I. « LIEU DE MEMOIRES »

Photographies des stèles du cimetière Juif de Saverne

Exposition réalisée par J. P. KLEITZ et A. KAHN - Lieu : Caves historiques du Château des Rohan
En partant d'un ancrage dans l'histoire locale grâce aux photographies sur les pierres tombales du cimetière Juif de Saverne réalisées par J. P. Kleitz, A. Kahn montre l'importance patrimoniale et culturelle du judaïsme alsacien. Lieu de mémoires, un cimetière doit être protégé des vicissitudes du temps et des outrages historiques.

II. « MEMOIRES DE CES VIES »

Peintures sur les différentes victimes du nazisme et sur les génocides des Arméniens et Tutsi

Exposition réalisée par F. MAYRAN - Lieu : Galerie d'exposition du Musée au Château des Rohan
Consacrée à la mémoire de toutes les victimes du nazisme, ainsi que des génocides des Arméniens et Tutsi, l'œuvre de Francine MAYRAN constitue une dénonciation des actes de barbarie, des ravages individuels et collectifs qu'ils entraînent.
Elle promeut des valeurs humanistes en représentant des Justes, des résistants.

III. « RESPECTS »

Bâches sur les droits de l'homme et les valeurs citoyennes

Exposition réalisée par KAVIIK - Lieux : en extérieur aux alentours du Château et au quartier des Gravières
Kaviiik s'emploie à peindre la laideur des distorsions capitalistes actuelles qui menacent la planète et *a contrario* à célébrer la beauté du respect décliné sous diverses formes. Il dépeint de façon jubilatoire le respect de l'autre et des différences, de l'environnement, de la culture et du droit à la caricature, des libertés fondamentales.

INTRODUCTION du dossier pédagogique

Suite aux attentats de 2015 et à la profanation du cimetière Juif de Sarre-Union, la Ville de Saverne a voulu réagir en proposant un « parcours citoyen » à travers trois expositions complémentaires : « LIEU DE MÉMOIRES », montée par J. P. KLEITZ et A. KAHN ; « MÉMOIRES DE CES VIES », réalisée par F. MAYRAN et « RESPECTS » conçue par KAVIIK. Ce parcours commence par l'analyse de l'histoire locale, au moyen de photographies des stèles du cimetière Juif de Saverne, pour s'ouvrir sur une réflexion plus large sur les dérives génocidaires qui ont ensanglanté le vingtième siècle, et aboutit à une défense et illustration des valeurs républicaines source d'un vivre ensemble harmonieux. Ce parcours veut montrer qu'un citoyen éclairé et responsable ne peut avoir la *mémoire* courte, il se doit de disposer de connaissances historiques solides et plurielles, à échelle locale, mais aussi européenne et mondiale, afin de se forger une pensée autonome et vigilante, capable de le protéger des discours simplistes, rétrogrades. En effet, une citoyenneté assumée suppose de savoir manifester et incarner au quotidien les valeurs qui figurent dans les Déclarations des Droits de l'Homme, qui sont autant de façons de manifester du *respect*.

Or, pour consolider dans les consciences des manières d'être respectueuses, rien ne vaut l'analyse et le recul historique qui permet d'appréhender avec lucidité les distorsions majeures qui peuvent advenir lorsque la haine de l'autre est promue au rang de loi. Le *respect citoyen* doit être armé, solide, instruit pour constituer un véritable rempart à la barbarie sous toutes ses formes, insidieuses ou manifestes, toujours insultantes. Les photographies, peintures et affiches de ces trois expositions forment une « arme de paix », dans son fond comme dans sa forme, car il s'agit dans les trois cas, à partir d'ancrages différents, de conserver la *mémoire* de désastres de civilisation, afin d'honorer par contraste les valeurs humanistes et les droits fondamentaux qui permettent de construire une société riche d'avenir, où les mots « liberté, égalité, fraternité » fassent fleurir des lendemains prometteurs, des « jours heureux » ainsi que le souhaitaient les membres du Conseil National de la Résistance au lendemain de la seconde Guerre Mondiale.

Nous sommes tous héritiers du passé, du fait que les générations se succédant se transmettent un bagage culturel. Accéder à une citoyenneté éclairée requiert de s'approprier ce bagage, afin de pouvoir mieux comprendre les enjeux du présent grâce à la connaissance du passé. L'histoire du 20^{ème} Siècle, tragiquement marquée par la seconde guerre mondiale et son cortège de persécutions, nous livre un lourd héritage. L'antisémitisme, dont les racines remontent dans un passé bien plus lointain, théorisé en idéologie, a eu pour conséquence de laisser libre cours à un mal radical. Le nazisme a perpétré un véritable crime contre l'humanité en instituant la mise à mort systématique des Juifs, et de certaines catégories de personnes (Tsiganes, « asociaux », résistants politiques, Slaves, Polonais, Handicapés, Homosexuels, Témoins de Jéhovah). Connaître et dénoncer ces odieuses dérives constitue un impératif éthique : garder en mémoire ces événements est un « devoir », au sens kantien du terme, qui permet de sortir du présent-prison, où l'amnésie historique rive les individus à de nouvelles servitudes. L'histoire ne se répète jamais à l'identique, néanmoins des schèmes récurrents, sources de déviations politiques majeures, peuvent être mis à jour. C'est ainsi qu'Hannah Arendt, dans son travail sur les origines du totalitarisme, a montré que la domination totalitaire implique la dictature d'une idéologie s'exerçant au moyen de la propagande, ce qui a pour corrélat d'abolir radicalement les libertés individuelles et d'induire l'extermination programmée de victimes arbitrairement désignées. L'oppression politique totalitaire se fonde dès lors sur deux processus : « l'atomisation » de la communauté (destruction des relations sociales, cimentées par une histoire, des traditions, générant solidarité et réciprocité), et la « massification » des personnes (qui sont réduites à n'être qu'un agrégat d'individus anonymes, interchangeables, sans cohésion). La corrélation de ces deux éléments induit une domination totale du chef (le « Führer ») sur les individus. Le système totalitaire a pour caractéristique d'invalider les normes et de faire paraître pour normal ce qui est barbare, autrement dit, d'instaurer une échelle pervertie des valeurs et du droit. Dans ce contexte où le rapport entre l'exception et la normalité se renverse, Eichmann, en tant que criminel notoire du III^{ème} Reich, incarne ce qu'Hannah Arendt désigne

Expositions Citoyenneté à Saverne – introduction du Dossier pédagogique

sous l'expression de « banalité du mal », à savoir un mal horrible et monstrueux généré par un homme tristement médiocre et ordinaire, incapable de penser et aveuglément soumis à l'autorité.

Afin de se prémunir de telles distorsions, il convient d'armer les individus de repères politiques et éthiques solides, ce qui équivaut à leur donner la possibilité de penser par eux-mêmes. « *Sapere aude* » (Ose penser !) ou « Aie le courage de te servir de ton propre entendement », telle est la devise des Lumières, ainsi que la formulait Kant dans « Qu'est-ce que les Lumières ? ». Nuit et brouillard résultent d'un obscurcissement généralisé des consciences, il est dès lors impératif de doter les citoyens, et en particulier les citoyens en devenir que sont les élèves, de clartés intellectuelles et morales, telles que nous les ont transmises les philosophes des Lumières, soucieux du bien commun. Ainsi que le soutenait Montesquieu, dans *De l'Esprit des Lois*, la République est un régime politique où les libertés fondamentales ne sont garanties que dans la mesure où les citoyens pratiquent la « vertu », autrement dit, à la condition que les citoyens incarnent avec réflexion, courage et engagement, des valeurs respectueuses des droits de l'homme. *A contrario*, un gouvernement despotique se reconnaît à la « peur » qu'il véhicule, générant ainsi une paralysie généralisée propice à l'aliénation collective. En dernière analyse, ce sont des ressorts éthiques et rationnels qui constituent le fondement d'un régime de droit, d'où la nécessité d'entreprendre une clarification des valeurs citoyennes, ce que ces trois expositions se sont donné pour finalité.

Un idéal éthique à incarner

Le premier objectif de ce document est de souligner que la mise en place de cette exposition à trois volets correspond à une volonté forte de la part des élus et des artistes, ainsi que d'une équipe de citoyens rassemblés autour d'eux, de réaffirmer que l'adage républicain « liberté, égalité, fraternité » n'est pas une simple et jolie formule inscrite sur le fronton des mairies françaises, mais un idéal éthique à incarner au quotidien, afin de constituer un garde-fou contre des dérives passées, mais aussi présentes, telles que les récents et tragiques événements en France et en Alsace l'ont montré. Par-delà les convictions politiques de chacun, dans leur diversité démocratique, il convient de mettre en lumière qu'un vivre ensemble harmonieux requiert de la part de chacun d'adhérer à des valeurs phares, universelles, qui figurent dans les Déclarations des Droits de l'Homme. Une liberté dérégulée mène à la violence et à l'arbitraire, que ce soit au niveau de l'État ou des individus. Dès lors, éduquer à la citoyenneté, c'est stimuler la capacité de chacun à penser et à assumer ses responsabilités, mais aussi instaurer une plus grande cohésion sociale. L'éducation à la citoyenneté est l'une des finalités de l'Éducation nationale. Sensibiliser les élèves, au moyen de supports esthétiques, à la connaissance et au respect des Droits de l'Homme est donc une mission pédagogique essentielle. Ce parcours citoyen revêt de plus un sens tout particulier en Alsace, terre des institutions européennes, garantes de la défense et du respect des Droits de l'Homme.

Une cohérence autour des valeurs bafouées à défendre

Le deuxième objectif est de mettre en lumière la profonde cohérence qui existe entre les trois expositions présentées. Les deux premières abordent chacune avec ses spécificités la notion de « mémoire » qu'elles interrogent selon des perspectives distinctes mais complémentaires. En effet, le photographe, Jean-Pierre KLEITZ, et le président de la Communauté israélite de Saverne, Alain KAHN, ont choisi d'intituler leur exposition sur les stèles du cimetière Juif de Saverne : « Lieu de mémoires », voulant montrer que la préservation de ces pierres tombales répond à des exigences patrimoniales et historiques, mais aussi éthiques, puisque le respect dû aux défunts fait partie des invariants de civilisation et une conception éclairée et tolérante de la laïcité induit des connaissances sur le « fait religieux », en l'occurrence sur le judaïsme, et plus spécifiquement sur le judaïsme alsacien. Francine MAYRAN, quant à elle, intitule son exposition « Mémoires de ces vies », car elle s'emploie à honorer picturalement les vies des différents profils de personnes persécutées par le nazisme, ainsi que des Arméniens et des Tutsi confrontés à des tragédies génocidaires, qu'elles soient

Expositions Citoyenneté à Saverne – introduction du Dossier pédagogique

victimes, rescapées ou résistantes. Dans ces deux expositions, il s'agit d'honorer, avec respect, les parcours de vies et les combats de personnes confrontées aux aléas historiques de leur époque, afin de montrer que la barbarie ne mène qu'à des impasses collectives, à des suicides de civilisation. Ainsi, les enseignements du passé sont porteurs non seulement d'avertissements face aux diverses formes de déshumanisation, mais aussi d'espérance, car le mal, aussi radical soit-il, est pris dans une spirale nihiliste, et finit par s'auto-détruire. La troisième exposition, celle de l'artiste KAVIIK, se focalise sur la notion de « respect » qu'elle décline au pluriel, ce qui permet de dessiner un contre-modèle aux déviances évoquées. En effet, un État de droit, une société démocratique où il fait bon vivre, se fonde sur une gamme de valeurs qui sont autant de droits, protecteurs de la vie et du bonheur.

Créer une dynamique stimulante

Le troisième objectif est de générer des dynamiques fédératrices plurielles, entre les exposants, les visiteurs, les enseignants et leurs élèves, les points de vue individuels et les disciplines d'enseignement. Remarquons que les deux termes génériques « Mémoires » et « Respects » sont au pluriel, car la pluralité des points de vue, des regards et des éclairages, constitue précisément une « citoyenneté » tolérante et féconde : dans le fond comme dans la forme, ce parcours sur la citoyenneté à travers ces trois expositions complémentaires, montre que la concorde civile et la paix publique doivent résulter d'une diversité rassemblée, ce qui implique des références communes (les valeurs républicaines) et des façons plurielles de leur donner corps, vie et couleur, en fonction des perspectives de chacun, ainsi qu'en attestent les démarches singulières des quatre exposants. Autrement dit, la vie collective s'enrichit des diversités dans la mesure où elles s'accordent à respecter des visées communes. De fait, les trois expositions ont une même finalité : être génératrices d'une réflexion stimulante invitant à devenir davantage un citoyen éclairé, conscient de ses droits et devoirs. Ce faisant, elles ont une façon spécifique, et complémentaire, de mener à ces interrogations essentielles. La corrélation de ces trois expositions n'est ni accidentelle, ni artificielle, elle illustre parfaitement comment les singularités individuelles, dans leurs différences créatrices, peuvent œuvrer ensemble à défendre et illustrer les valeurs qui sont requises dans une démocratie authentique.

Le quatrième objectif de ce document pédagogique est d'offrir de modestes éclairages sur les démarches des trois artistes mobilisés. En effet, indiquer des pistes de compréhension, afin de rendre leurs œuvres plus accessibles, est une façon d'inviter à mieux les contempler. Chacun des quatre exposants a relu les indications qui figurent dans cette étude, ce qui permet d'en garantir la validité. Conduire les élèves à voir ces expositions, c'est s'engager dans une démarche construite qui relève de la pédagogie de projet, dont le bénéfice est une stimulation de l'intérêt des élèves, la création d'une dynamique constructive au sein des classes, une acquisition des apprentissages accrue, en particulier pour les élèves en difficulté scolaire. Mais pour que les enseignants puissent ajouter des projets à leurs programmes déjà chargés, il est utile de leur en faciliter l'accès. Ainsi, les enseignants qui souhaiteront emmener leurs classes à découvrir les œuvres présentées dans le but de réfléchir sur les valeurs citoyennes qu'elles illustrent, disposeront d'un support explicatif dont ils pourront librement se servir. En effet, ce document ne se substitue pas à un cours et n'a nullement pour visée de contraindre la liberté pédagogique dont dispose chaque professeur. Ce livret a été conçu pour constituer une entrée dans ces trois expositions, et ce faisant, accompagner les enseignants sous la forme de propositions de réflexions à mener avec les élèves. Chacun pourra se l'approprier de la façon qu'il estime opportune.

Enfin, le cinquième objectif de ce document est de rappeler que l'art, plus que jamais, a droit de cité. En effet, la culture en des temps de crise est trop souvent l'enfant pauvre qui est relégué à n'être qu'une distraction superflue face aux priorités pragmatiques. Or, précisément, il convient de rappeler que l'art est avant tout enfant de la liberté. Il est l'une des formes d'expression la plus accomplie de l'intelligence humaine, dont la relégation est équivalente à une aliénation. Sans les arts, comment maintenir l'épanouissement généré par la créativité et l'admiration qu'elle suscite ? La force des arts est de générer une intensification de la vie intérieure, d'épanouir l'imagination, d'inciter à la contemplation, de renouveler le regard, de donner accès à une joie profonde. Offrir une visibilité publique à des artistes de renom, c'est soutenir que la vie artistique est un élément constitutif de la vie collective, qui a une fonction éminente : offrir aux spectateurs de la liberté, du rêve, de la poésie, de

Expositions Citoyenneté à Saverne – introduction du Dossier pédagogique

l'émerveillement ou de l'indignation, du sens. Les lieux où se déploieront ces expositions sont à ce titre hautement significatifs : les galeries du Musée archéologique et du Musée de la ville, lieu de la promotion de la culture par excellence, mais aussi les alentours du château des Rohan, monument emblématique de Saverne et cœur de ville, ainsi que le quartier Est de Saverne, quartier populaire qui bénéficie d'un traitement prioritaire financé par l'État. Il s'agit de montrer que l'art est à destination de chacun, quel que soit son niveau social, que son pouvoir de fascination se déploie partout, aussi bien dans les espaces qui lui sont consacrés, que dans la rue. L'art ayant le pouvoir d'interpeller les consciences, il est un très bon moyen pour servir la préservation et la promotion des droits fondamentaux. Au Musée comme dans l'espace public, des murs inertes, par la magie de l'art, deviennent des murs vivants, porteurs d'un idéal humaniste lumineux.